

# en contact

bulletin à l'intention des retraités

## Retenues sur les prestations de retraite

À l'heure actuelle, les retenues sur la pension comprennent les éléments suivants :

DESCRIPTION DE LA RETENUE	TYPE
• Impôt (fédéral et provincial)	Obligatoire (en vertu de la loi)
• Assurance-vie de base	Facultative
• Avantages imposables (primes d'assurance-vie de base payées par l'employeur)	Facultative (Le montant des avantages imposables indiqué dans la case 28 de votre bordereau T4A représente la totalité des primes d'assurance-vie et de la taxe de vente provinciale payés par la Société en votre nom. Les primes payées par l'employeur sont comprises dans vos gains comme revenu imposable. )
• Cotisations en souffrance pour congés non payés	Facultative
• Mensualités pour service accompagné d'option	Facultative
• Obligations d'épargne du Canada	Facultative
• Tiers-saisie	Cette retenue est obligatoire si elle est commandée par une ordonnance du tribunal. Une ordonnance du tribunal est exigée pour commencer, modifier ou cesser une ordonnance de retenues de tiers-saisie.
• Centraide	Facultative (Cette retenue est en cours de préparation et sera offerte sous peu.)

## Personnes-ressources responsables des retraités

### EN CAS DE...

#### (Pour fin Régime de retraite)

- Changement d'adresse
- Changement de bénéficiaire
- Rupture de mariage
- Décès d'un membre
- Invalidité
- Cotisations en souffrance pour congés non payés
- Mensualités pour service accompagné d'option
- Augmentation du coût de la vie (indexation)

#### (Pour Assurance-vie de base)

- Assurance-vie de base et prestation de décès payé par la SCP
- Changement de bénéficiaire
- Décès d'un membre
- Formulaire d'adhésion

### COMMUNIQUEZ AVEC...

Centre administratif du régime de retraite de Postes Canada  
CP 2073  
MISSISSAUGA ON L5B 3C6

Téléphone : 1 877 480-9220  
Télécopieur : (905) 272-6300  
Site Web : [www.retraite scp.com](http://www.retraite scp.com)

suite à la prochaine page

C'est avec un grand plaisir que la Division des pensions de Postes Canada présente « en **contact** », un bulletin d'information pour les membres de notre régime de retraite. Ce bulletin découle de notre engagement envers le Conseil consultatif des pensions de vous tenir au courant des changements, des nouvelles et d'autres questions qui pourraient vous intéresser au sujet du régime de retraite de Postes Canada.

Plus d'un an s'est écoulé depuis la mise en oeuvre du régime de retraite de Postes Canada, le 1<sup>er</sup> octobre 2000. Le 31 décembre 2001, 1 439 retraités touchaient des prestations de retraite.

Nous espérons que ce numéro ainsi que ceux qui suivront vous plairont et nous vous invitons à proposer d'autres sujets.

## Augmentation du coût de la vie

L'augmentation du coût de la vie, également appelée taux d'indexation, pour les années 2001 et 2002 était de 2,55 % et de 3,02 % respectivement. Chaque année, dès le mois de janvier, vos paiements de prestations de retraite tiennent compte de l'augmentation du coût de la vie. Si vous avez pris votre retraite l'année précédente, votre première augmentation sera proportionnelle au nombre de mois complets durant lesquels vous avez reçu des prestations de retraite au cours de cette année-là.

## Personnes-ressources responsables des retraités

EN CAS DE...	COMMUNIQUEZ AVEC...
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Questions au sujet des T4A (prestations de retraite)</li> <li>• Changement à votre compte de virement automatique</li> <li>• Obligations d'épargne du Canada et Centraide</li> <li>• Impôt fédéral et provincial</li> <li>• Avantages imposables</li> <li>• Tiers-saisie</li> </ul>	<p>RBC Services internationaux Service de versements de prestations, 5e étage 1, Place Ville Marie, aile est MONTRÉAL QC H3B 1Z3</p> <p>Téléphone : 1 800 876-4498</p>
<p><b>Régimes de soins médicaux complémentaires et dentaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Demande, modification ou annulation de protection</li> <li>• Changement d'institution financière</li> </ul>	<p>La Great-West, compagnie d'assurance-vie Retraites de primes automatisées CP 6000, succursale Main WINNIPEG (MB) R3C 3A5</p> <p>Téléphone : 1 800 363-7772 1 800 704-4007 (réclamations) Télécopieur : (204) 946-8959</p> <p>Résidents du Québec autres que de la région de la capitale nationale : 1 800 663-2817 (réclamations)</p>
<p><b>Régime de pensions du Canada et Sécurité de la vieillesse</b> (Développement des ressources humaines Canada, DRHC)</p>	<p>Téléphone : 1 800 277-9915 Site Web : <a href="http://www.hrdc-drhc.gc.ca/isp">www.hrdc-drhc.gc.ca/isp</a></p>
<p><b>Régime de rentes du Québec</b> (Régis des rentes du Québec)</p>	<p>Téléphone : 1 800 463-5185 Site Web : <a href="http://www.rrq.gouv.qc.ca">www.rrq.gouv.qc.ca</a></p>
<p><b>Régime provincial d'assurance-maladie de l'Alberta et de la Colombie-Britannique</b></p>	<p>Ministère de la Santé et du Mieux-être de l'Alberta CP 1360, succursale Main Edmonton AB T5J 2N3</p> <p>Téléphone : (780) 427-1432 à Edmonton Télécopieur : (780) 422-0102 à Edmonton 310-0000 (sans frais pour le reste de l'Alberta, composez le (780) 427-1432) Site Web : <a href="http://www.health.gov.ab.ca">www.health.gov.ab.ca</a></p> <p>Ministère des services de la santé de la Colombie-Britannique Régime de services médicaux CP 9035, succursale du gouvernement provincial Victoria BC V8W 9E3</p> <p>Téléphone : (604) 683-7520 à Vancouver (250) 952-2660 à Victoria 1 877 955-5656 pour le reste de la C.-B. Télécopieur : (250) 952-3395 Site Web : <a href="http://www.healthservices.gov.bc.ca">www.healthservices.gov.bc.ca</a></p>

### encontact

Si vous souhaitez proposer des sujets pour le bulletin « en **contact** », veuillez écrire à :  
**Postes Canada**  
**Division des pensions**  
**Politique relative au régime de retraite**  
**2701 PROM RIVERSIDE BUREAU B320**  
**OTTAWA ON K1A 0B1**  
 courriel : [pension.division@postescanada.ca](mailto:pension.division@postescanada.ca)

Veuillez adresser vos questions au bureau approprié mentionné ci-dessus.